Syllabus

Microéconomie : Equilibre concurrentiel et défaillances de marché

Licence – semestre 3

Horaire : Mercredi, 11h30–13h30, amphi N, centre PMF

Laurie Bréban (laurie.breban@univ-paris1.fr) et Stéphane Gauthier (stephane.gauthier@univ-paris1.fr)

EPI : https://cours.univ-paris1.fr/course/view.php?id=50468

Cours magistral

Le cours magistral consiste en 12 séances de 2 heures. Il se divise en deux parties, chacune dispensée par l'un des deux enseignants :

Partie 1 – L'analyse d'équilibre partiel (séances 1 à 6) - Stéphane Gauthier

Partie 2 – L'équilibre général de concurrence parfaite (séance 7 à 12) - Laurie Bréban

Le cours aborde les points suivants :

1. Demande agrégée, offre agrégée, équilibre partiel
2. Optimalité de l'équilibre partiel
3. Incidence de la fiscalité en équilibre partiel
4. Libre entrée et équilibre de long terme
5. Externalités
6. Biens publics
7. Équilibre général de concurrence parfaite dans une économie d'échange pur
8. Équilibre général, optimalité au sens de Pareto et justice

Travaux dirigés

Il est associé à 10 séances de TD de 1h30 chacune. Les TD commencent la semaine du 28 septembre.

Les brochures de TD sont accessibles depuis l'EPI.

La brochure 1 de TD, contenant les énoncés de TD pour les séances 1 à 5 comprend 6 thèmes – TD différents. Plusieurs exercices sont disponibles pour certains thèmes, mais un seul sera corrigé en classe. Le choix de cet exercice est laissé à la discrétion du chargé de TD. La plupart des exercices sont adaptés de sujets d'annales d'examen terminal.

La brochure 2 de TD, contenant les énoncés de TD pour les séances 6 à 10 comprend 3 dossiers d'exercices accompagnés pour certains d'extraits de textes

Évaluation

L'évaluation de contrôle continu s'appuie sur 3 notes :

1. une note de participation attribuée en TD ;
2. deux notes d'interrogations écrites en TD en milieu et en fin de semestre.

Elle est susceptible de faire l'objet d'une harmonisation pour tenir compte de l'éventuelle hétérogénéité entre chargés de TD. Si une harmonisation doit être faite, ses règles vous seront décrites précisément via l'EPI. La note finale est une moyenne non pondérée de celle obtenue au titre du contrôle continu (éventuellement harmonisée) et de celle de l'examen terminal.